

Donnons aux collectivités les moyens de servir les populations

La situation sociale d'un trop grand nombre de Français-e-s est préoccupante. L'emploi est rare, mal rémunéré et, sous la pression des contraintes de coûts, de plus en plus pénible. **L'absence de croissance et de juste redistribution des richesses produites est responsable de cette situation.** Elles ont la conséquence de politiques donnant la priorité aux intérêts des financiers et des grandes entreprises. Alors qu'il octroie crédit d'impôt sur crédit d'impôt (Crédit d'Impôts Recherche; Crédit d'Impôt Compétitivité

Emploi) aux effets discutables, l'Etat mène une politique d'austérité, certes moins forte et brutale qu'ailleurs, mais réelle.

Dans le cadre de sa politique de réduction de la dépense publique de 50 milliards d'euros sur 2015-2017, le gouvernement a décidé de faire porter 22% de l'effort sur les collectivités territoriales (Communes, intercommunalités, Départements, Régions) qui ne représentent que 9,5% de la dette des administrations publiques.

Les populations seront victimes du manque de moyens

Amputées d'une partie de leurs ressources, les collectivités n'auront pas d'autres solutions que d'aller vers :

- La **diminution l'offre de services** (crèches, écoles, collèges, lycées, logement, transports, aides aux associations...);
- La **réduction de l'investissement** avec impact sur le carnet de commande des entreprises et donc l'emploi;
- La **augmentation des tarifs** des services à la population ou la remise en cause des tarifications sociales;
- La **augmentation des taux d'imposition** alors que certains coûts de la vie augmentent (logement, transports...).

La majorité des élus locaux ne veut pas de ce traitement de choc qui est mauvais pour l'emploi, le bien vivre ensemble et la cohésion sociale.



La dette des collectivités est saine

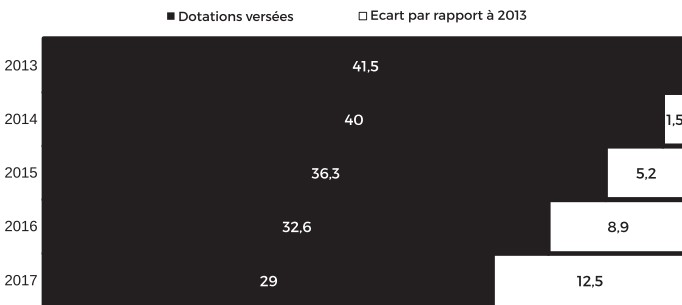
Pour investir (rénovier une école, construire un terrain de sport, acheter des terrains...), les collectivités peuvent emprunter de l'argent à divers organismes. Contrairement à l'Etat, elles sont soumises à un certain nombre de règles budgétaires. Elles doivent toujours avoir un budget équilibré en recettes et en dépenses sur la partie de fonctionnement courant et sur celle d'investissement. Il en résulte que dès la préparation des budgets elles doivent estimer avec précision la capacité à rembourser le capital de l'emprunt (en dépenses d'investissement) et le paiement des intérêts (en dépenses de fonctionnement). Par ce système de vases communicant la dette des collectivités ne peut pas être un puit sans fond et il est incohérent de la confondre avec la dette de l'Etat.

La diminution des financements est brutale

Depuis 2008, les collectivités voient leurs financements par l'Etat diminuer alors même qu'elles assument de nouvelles compétences, souvent transférées par l'Etat. Dans les années à venir il y aurait possibilité d'optimiser la dépense publique avec le renouvellement des effectifs, les mutualisations utiles ou des investissements pertinents mais le calendrier imposé ne le permettra pas.



Etalement des baisses de dotations : -30% en 4 ans (en milliards d'€)



Compte tenu des conséquences certaines pour les populations, **les Elus Communistes et Républicains et le Parti Communiste Français demandent l'annulation pure et simple des diminutions de moyens** pour le service public et l'arrêt des politiques d'austérité. Ils considèrent que **la priorité est l'emploi et le développement** et non l'application de la politique économique libérale prônée par la droite européenne et les marchés financiers.

contact@adecr44.fr
pcf44@wanadoo.fr
41 rue des Olivettes
44 000 NANTES

Association
Départementale des
Elus
Communistes et
Républicains de
Loire-Atlantique



PCF
Parti communiste français